

## Pratique :

### ■ Comment s'inscrire ?

Futurs bacheliers et étudiants désireux de se réorienter en L1 ou en L2 mention études franco-allemandes :

- **1<sup>ère</sup> étape** : télécharger le formulaire d'inscription sur le site du cursus : [www.efa-cect.univ-metz.fr](http://www.efa-cect.univ-metz.fr) (rubrique « procédure d'inscription »), le remplir et l'envoyer avec les documents requis à l'adresse et dans les délais indiqués.

**NB** : la pré-inscription à l'université sur le portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) n'est pas nécessaire.

- **2<sup>ème</sup> étape** : les candidats retenus seront auditionnés fin juin/ début juillet, puis avertis dans les jours suivants de l'issue des auditions. Les candidats retenus sont alors avisés individuellement des démarches administratives par courrier électronique.

### ■ Adresses :

- **Université Paul Verlaine - Metz**

UFR lettres et langues  
Départements d'études franco-allemandes  
Secrétariat pédagogique Mme E. Steiner  
Bâtiment A  
Ile du Saulcy  
57045 Metz Cedex 1  
Tél. : 03 87 31 55 57  
E-mail : [evelyne.steiner@univ-metz.fr](mailto:evelyne.steiner@univ-metz.fr)  
Site du cursus: <http://www.efa-cect.univ-metz.fr>  
Lieu de formation : Campus du Saulcy

- **Scolarité de l'UFR lettres et langues**

Ile du Saulcy  
57045 Metz Cedex 01  
Tél. : 03 87 31 52 27  
E-mail : [lebreton@univ-metz.fr](mailto:lebreton@univ-metz.fr)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h30 à 11 h. et de 13 h30 à 16 h

 **En savoir plus sur la licence** : [www.efa-cect.univ-metz.fr](http://www.efa-cect.univ-metz.fr)

### ■ Des questions sur votre orientation, les métiers, les poursuites d'études ?

Le SIOU (service d'information et d'orientation universitaire) vous aide à tout moment dans la construction de votre projet.  
SIOU - Ile du Saulcy - BP 80794 - 57012 Metz Cedex 1 - 03 87 31 50 40 - [siou@univ-metz.fr](mailto:siou@univ-metz.fr)



S'inscrire en ↘

**licence**

**mention études franco-allemandes**

domaine arts, lettres, langues  
UFR lettres et langues

**à l'université Paul Verlaine - Metz**

C'est la possibilité :

- de suivre le parcours **communication et coopération transfrontalières**,
- de **construire progressivement son projet**, en vue soit d'une **poursuite d'études**, soit de son **insertion professionnelle**. Au programme de la licence, une formation **binationale**, une orientation **professionnelle**, grâce, entre autres, à au moins un **stage obligatoire**, une **pluridisciplinarité** permettant de vraies **passerelles** entre diplômés et une grande **ouverture** pour un master, et un **double diplôme** franco-allemand (**licence française et Bachelor**).

**Les études franco-allemandes à l'université** : Les études franco-allemandes permettent non seulement l'approfondissement des connaissances de la langue et de la culture allemandes, mais aussi l'ouverture au domaine de la communication et de la coopération transfrontalières.

La licence mention études franco-allemandes repose sur **trois grands axes** complémentaires :

- l'acquisition d'une très bonne **compétence dans la langue allemande**,
- l'acquisition de **compétences communicationnelles**,
- une **connaissance approfondie économique et juridique de l'Allemagne, de la France et de l'aire Saar-Lor-Lux** dans les domaines culturel, politique, économique et juridique.

Cette licence est un **cursus franco-allemand intégré** : après une année de mise à niveau à Metz, les études se font au sein d'un groupe d'étudiants français et allemands, à Metz en deuxième année et à l'**Université de la Sarre en troisième année**.

Le cursus est **reconnu par l'Université franco-allemande (UFA)**, ce qui est non seulement un label de qualité, mais offre aussi aux étudiants de multiples avantages : bourse de mobilité sans condition de ressources, accès à une bourse de stages...

**Si vous êtes...** titulaire d'un bac L (ou d'un autre bac général), bachelier issu d'une section européenne (ou d'une filière équivalente), et si surtout vous avez de bonnes bases en allemand, vous avez le bon profil. Un étudiant motivé issu d'une autre filière y trouvera néanmoins parfaitement sa place.

**Organisation de la licence :** Elle se déroule sur **6 semestres**, soit 3 années, appelées **L1, L2, L3**. Chaque semestre comporte un certain nombre d'UE (unités d'enseignement) totalisant une "valeur" de **30 crédits ECTS** : l'étudiant obtient donc sa licence, dès qu'il a validé **180 crédits ECTS**. Les crédits ECTS sont une sorte de monnaie commune : la licence mention études franco-allemandes de l'université Paul Verlaine - Metz a donc la même valeur dans n'importe quel pays de l'espace européen. Les UE sont capitalisables, c'est-à-dire qu'une fois validées, elles sont définitivement acquises, quel que soit le temps mis pour obtenir la licence. Elles sont transférables dans une autre université, française ou européenne, sous réserve d'acceptation par les équipes pédagogiques.

La licence mention études franco-allemandes propose un parcours spécifique en raison de sa particularité de parcours intégré :

- L1 à l'université Paul Verlaine - Metz,
- L2 à l'université Paul Verlaine - Metz, au sein d'un groupe d'étudiants français et allemands,
- L3 en Allemagne, à l'université de la Sarre, en immersion.

La licence est articulée suivant une **logique de progression**, que ce soit dans l'**acquisition des connaissances et compétences** ou dans la **construction du projet** personnel de l'étudiant et de son orientation. **Schématiquement :**

- la L1 (1<sup>ère</sup> année de licence : S 1- et S2) est conçue comme une année d'approfondissement des connaissances en allemand et d'ouverture à la communication et au domaine interculturel franco-allemand.
- la L2 (2<sup>ème</sup> année de licence : S3 et S4) offre la poursuite des enseignements de L1 en mettant d'avantage l'accent sur la communication et la langue professionnelle et permet ainsi une amorce de "spécialisation".
- la L3 (3<sup>ème</sup> année de licence : S5 et S6) permet un approfondissement des connaissances ainsi qu'une ouverture sur le monde professionnel grâce à un **stage de deux mois** en Allemagne ou dans un pays germanophone.



Toutes les informations pour bien aborder votre licence :

[www.efa-cect.univ-metz.fr](http://www.efa-cect.univ-metz.fr)

**Orientation et débouchés :** La licence vise à former des diplômés aptes à exercer à un **niveau intermédiaire**, en particulier dans le bassin Sar-Lor-Lux, des activités professionnelles dans les domaines suivants :

- **communication interne et relations publiques,**
- **gestion des informations,**
- **journalisme de proximité, transfrontalier et en ligne.**

Elle peut être **complétée** par le **master**, mention langues et cultures étrangères, **spécialité études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières**, qui prépare à des activités professionnelles au **niveau « cadre supérieur »** dans la **presse et la radiotélévision** à vocation transfrontalière ainsi que dans les **entreprises internationales (marketing, gestion)**.

La licence donne la possibilité de passer les concours de l'enseignement. Les postes d'enseignants se répartissent entre secondaire (professeurs certifiés et agrégés) et primaire (professeurs des écoles), essentiellement, et, dans une très moindre mesure, supérieur (enseignants-chercheurs : maîtres de conférences, professeurs des universités).

Le niveau requis pour passer les concours de l'enseignement (**CRPE** : concours de recrutement des professeurs des écoles, **CAPES** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, **CAPLP** : certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel, **agrégation**) sera, à partir de 2010, le master, la **licence** en constituant la première étape. Le doctorat (bac + 8) permet, quant à lui, de passer les concours de maîtres de conférences organisés par les universités.

**En 2008**, les **nombre des postes** ouverts aux concours étaient les suivants :

- CAPES d'allemand : 106 postes (2007 : 125 postes),
- CAPLP allemand/lettres : pas de postes (2007 : 5 postes),
- CAPES de documentation : 135 postes (2007 : 180 postes),
- agrégation d'allemand : 34 postes (2007 : 40 postes),
- CRPE : 9359 postes (nombre non communiqué pour l'académie) (en 2007 : 10275 postes, dont 383 postes dans l'académie de Nancy-Metz).

**NB :** pour retrouver la répartition des postes offerts chaque année aux différents concours de l'enseignement, privé et public, ou pour vous informer plus largement sur les métiers et concours : <http://www.education.gouv.fr/> rubrique "Concours, emplois et carrières".

La licence permet en outre de s'inscrire aux concours de la **fonction publique de catégorie A** : conservation des bibliothèques, documentation, secrétariat de chancellerie, etc. Les concours de recrutement des **organisations internationales** sont aussi envisageables. Mais, en raison de leur sélectivité, tous ces concours nécessitent très souvent une préparation spécifique et soutenue, et, bien souvent, leurs lauréats ont un niveau d'études supérieur à celui exigé pour les passer.

La **recherche**, dont la première étape est un master orienté recherche (en 2 ans : M1 et M2) suivi de la thèse, n'offre que peu de débouchés et encore les étudiants l'envisageant doivent-ils être particulièrement motivés et avoir un parcours irréprochable. Elle est surtout le fait des universités, où elle intègre une fonction « enseignement » (voir plus haut) et du CNRS (Centre national de recherche scientifique). Quelques postes sont répartis dans certaines grandes écoles et instituts.



**Pour savoir précisément ce que sont devenus  
les anciens diplômés  
de la licence mention études franco-allemandes :**

[www.insertion.univ-metz.fr](http://www.insertion.univ-metz.fr)

